



Council of Canadian Academies  
Conseil des académies canadiennes

# Communiqué de presse

## ***Une politique scientifique infranationale explicite est essentielle au maintien et au développement du système scientifique canadien, indique une étude***

**Ottawa (19 avril 2017)** – Un nouveau rapport publié aujourd'hui par le Conseil des académies canadiennes (CAC), ***Politique scientifique : Considérations pour les gouvernements infranationaux***, fait valoir l'importance qu'ont les politiques scientifiques à l'échelle infranationale.

« Au Canada, la science est autant une affaire provinciale que nationale », soutient Joy Johnson, MACSS, présidente du comité directeur de l'atelier du CAC et vice-rectrice à la recherche à l'Université Simon Fraser. « Actuellement, les établissements qui mènent de la recherche scientifique et l'infrastructure et le financement qui soutiennent cette recherche font partie d'un système scientifique multiniveaux qui est aussi peu coordonné que complexe. Pour que le pays concrétise toutes les retombées potentielles de la recherche scientifique, il est nécessaire que tous les ordres de gouvernement mettent en place des politiques scientifiques explicites et efficaces. »

Bien que tous les gouvernements appliquent des politiques scientifiques *implicites*, le rapport souligne que les politiques scientifiques *explicites* aident à articuler l'utilité et les objectifs du soutien accordé à la science, à améliorer la coordination et la cohérence gouvernementales et à accroître la transparence. Le fait pour un gouvernement infranational de rendre sa politique scientifique explicite peut également aider à mettre pleinement à profit le soutien fédéral accordé aux sciences.

Le rapport est le fruit de deux journées d'atelier au cours desquelles des experts ont travaillé à relever les éléments clés qui doivent être pris en considération par les territoires infranationaux, en particulier les provinces et les territoires canadiens, lors de l'élaboration de leurs politiques scientifiques. Entre autres constatations, le rapport note qu'un cadre exhaustif pour l'élaboration d'une politique scientifique peut s'articuler autour de cinq éléments fondamentaux : les gens, l'infrastructure, la recherche, la culture scientifique et la mobilisation des connaissances. Le rapport souligne aussi que les politiques de science et d'innovation sont distinctes, mais inextricablement liées, et que la coordination et la coopération intersectorielles et intergouvernementales sont d'une importance cruciale. Vu l'évolution rapide de la science et la mondialisation de plus en plus importante des activités de recherche, il est important de prendre des engagements à l'égard de la recherche scientifique et d'une politique scientifique souple, mais cohérente, pour espérer obtenir des succès à long terme.

« Cette étude semble indiquer qu'un engagement à long terme envers une politique scientifique infranationale est important pour le maintien et le développement de l'ensemble de l'écosystème scientifique », a déclaré M. Eric M. Meslin, MACSS, président-directeur général du CAC. « En effet, la récente publication de l'examen du soutien fédéral aux sciences offre aux provinces une excellente occasion de réfléchir aux moyens qu'elles pourraient prendre pour

coordonner ou harmoniser leurs propres investissements scientifiques avec les priorités du gouvernement fédéral afin d'en maximiser les retombées. »

Réalisé à la demande du gouvernement de l'Alberta, le rapport relève aussi certaines considérations qui s'appliquent plus particulièrement à cette province et met en relief quelques initiatives de recherche pertinentes qui y ont été mises en œuvre, telles que l'Alberta Oil Sands Technology and Research Authority (AOSTRA) et l'Alberta Heritage Foundation for Medical Research (AHFMR). Globalement, le rapport se veut une feuille de route à l'intention des provinces et territoires canadiens, qui pourront l'utiliser pour encadrer les discussions et éclairer le processus décisionnel entourant la mise en œuvre d'une politique scientifique infranationale.

-30-

Pour plus d'information ou pour télécharger une copie du rapport d'atelier, veuillez visiter le site Web du Conseil des académies canadiennes, [www.sciencepourlepublic.ca](http://www.sciencepourlepublic.ca).

### **Au sujet du Conseil des académies canadiennes**

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme indépendant à but non lucratif qui a été mis sur pied en 2005. Le CAC entreprend des évaluations et ateliers indépendants, basés sur des données probantes, qui alimentent l'élaboration de politiques publiques au Canada. Ces projets sont menés par des comités indépendants et pluridisciplinaires formés d'éminents experts de toutes les régions du Canada ainsi que de l'étranger, qui participent bénévolement aux travaux des comités du CAC. Plusieurs d'entre eux sont membres ou fellow des académies membres du CAC. Pour de plus amples renseignements au sujet du CAC ou de ses évaluations, rendez-vous au [www.sciencepourlepublic.ca](http://www.sciencepourlepublic.ca).

### **Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de s'adresser à :**

Samantha Rae Ayoub  
Directrice des communications et des publications  
Conseil des académies canadiennes  
[samantha.rae@scienceadvice.ca](mailto:samantha.rae@scienceadvice.ca)  
613 567-5000 poste 256